

MISE A JOUR N°11
2025

DECINES-CHARPIEU

ANNEXE

C.4.3.1 – Périmètres reportés



C.4.3.1 Annexe - Périmètres reportés
(art. R. 151-52 et R. 151-53 du code de l'urbanisme)
Décines-Charpieu

1 Périmètres de secteurs sauvegardés

- Néant

2 Périmètres de zones d'aménagement concerté (Z.A.C.)

- N° 2 : ZAC « de la Bascule » créée le 19.12.1994

3 Périmètres de programmes d'aménagement d'ensemble (P.A.E.)

- Néant

4 Périmètres dits "périmètres d'études"

- Néant

5 Périmètres de prise en considération de projets

- N° 1 - Périmètre de prise en considération de la mise à l'étude du projet de la ligne de tramway T9 Vaulx en Velin La Soie / Charpenne, instauré par délibération du bureau exécutif du comité syndical du Sytral du 11.10.2021.

6 Périmètres de droit de préemption urbain (D.P.U.) renforcé

Par délibération de la Communauté urbaine de Lyon du 20 décembre 1993 exécutoire le 11 février 1994, le droit de préemption urbain renforcé est institué :

- **Immeuble situé 43 et 45 avenue Jean Jaurès**, cadastré sous le n°184 de la section AZ
- **Immeuble situé 55 et 57 avenue Jean Jaurès**, cadastré sous le n°190 de la section AZ
- **Groupe immobilier "Espace" situé :**
 - Immeuble A : 44 et 46, rue de la République, cadastré sous les n°73 et 74 de la section AT
 - Immeuble B : 13 à 21 rue Marcellin Berthelot, cadastré sous le n°74 de la section AT
 - Immeubles C et D : 2 à 12 rue Pégoud, cadastrés sous les n°10-13-14 et 251 de la section AS

C.4.3.1 Annexe - Périmètres reportés
(art. R. 151-52 et R. 151-53 du code de l'urbanisme)
Décines-Charpieu

7 Périmètres de zones de préemption dans les espaces naturels sensibles (E.N.S.)

- Néant

8 Projets urbains partenariaux (P.U.P.)

- N°1 – D-Side (ex-Multipôle) créé le 06/03/2017
modifié le 26/04/2021

9 Protections des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains (P.E.N.A.P.)

- Approbation du périmètre du PENAP « Plaine de l'Est lyonnais » par délibération du Conseil général du Rhône en date du 14 février 2014
- Approbation de la nomination du PENAP « Les Plaines de l'Est Lyonnais » par délibération du Conseil de la Métropole de Lyon en date du 11 mars 2024
- Extension du périmètre du PENAP « Les Plaines de l'Est Lyonnais » par délibération du Conseil de la Métropole de Lyon en date du 29 septembre 2025.

10 Réseaux de chaleur urbains

- Néant

11 Secteurs d'Information sur les Sols (S.I.S.)

Site	Date arrêté préfectoral	Identifiant	Adresse	Références cadastrales
ARCHEMIS (ex RP-CRIT)	15/11/2018	69SIS01961	27 avenue Franklin Roosevelt / 24 avenue Jean Jaurès	AY 4, 5, 174, 175, 176, 272, 314, 334, 380, 381 et 384
PEGUERA	15/11/2018	69SIS01989	65 rue Barbezat	CD 55
TECHNICOR	15/11/2018	69SIS03598	35 chemin des Pivolles	CC 22
Décines Pneus Services	24/06/2022	SSP00074030101	281 avenue Jean Jaurès	AV 320
MARCELPOIL ET JACQUET	20/02/2024	SSP40712170101	Route de Jonage	BB 191

C.4.3.1 Annexe - Périmètres reportés
(art. R. 151-52 et R. 151-53 du code de l'urbanisme)
Décines-Charpieu

12 Périmètres des biens inscrits au patrimoine mondial (UNESCO)

- Néant

13 Périmètres de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité soumis au droit de préemption commercial et artisanal

- Délibération du Conseil Municipal en date du 6 octobre 2022